



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Le Ministre



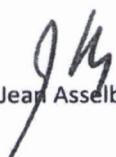
Luxembourg, le 27 février 2020

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, la réponse commune des ministères impliqués à la question parlementaire n° 1801 posée par l'honorable Député Monsieur Mars di Bartolomeo.

  
Jean Asselborn

**Réponse commune de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n°1801 posée par l'honorable Député Monsieur Mars Di Bartolomeo**

Le gouvernement n'a reçu aucune information officielle quant à la fermeture prévue du service d'éducation et d'accueil de la Banque européenne d'investissement. Jusqu'à ce jour, aucune demande d'annulation concernant l'agrément de ladite structure n'a été introduite par le gestionnaire auprès du ministère compétent de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le gouvernement n'est pas en position de spéculer sur les raisons qui motivent la décision de la Banque européenne d'investissement.

Le gouvernement poursuivra pour sa part ses efforts en vue de garantir les meilleures conditions d'accueil, d'hébergement et de travail aux fonctionnaires et autres agents de l'Union européenne ainsi qu'à leurs familles au Luxembourg.